



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21-01-20

Dossier complet le :

21-01-20

N° d'enregistrement :

2020-9433

1. Intitulé du projet

Construction d'une ombrière avec couverture photovoltaïque sur le site du groupe Pulvérisation S21 sur la commune de Samazan (47250).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GROUPE S21

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain MARTIN, Gérant

RCS / SIRET

3 9 3 1 4 4 9 1 0 0 0 0 4 8

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30	Installation sur ombrière d'une puissance de 499,1kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une ombrière avec couverture photovoltaïque sur le site du Groupe S21 situé sur la commune de Samazan (47250).

4.2 Objectifs du projet

L'ombrière avec couverture photovoltaïque permettra :

- Le stockage de véhicules de pulvérisation qui sont actuellement stockés à l'air libre et subissent les aléas météorologiques.
- La production d'électricité à faible bilan carbone. L'intégralité de l'énergie produite par la centrale sera injectée sur le réseau public de distribution de l'électricité. Il n'y aura pas d'autoconsommation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux, prévus pour une durée de 3 mois, consisteront en 4 phases principales :

- Installation de la charpente métallique de l'ombrière (1 mois)
- Installation des panneaux solaires sur la charpente (3 semaines)
- Installation des équipements électriques (onduleurs, tableau électriques, etc...) (3 semaines)
- Raccordement au réseau d'électricité (2 semaines)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale photovoltaïque produira environ 605MWh, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 242 foyers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface au sol de l'ombrière	2 760m ²
Hauteur de l'ombrière en gouttière	3,70m
Hauteur de l'ombrière au faîtage	10,30m
Longueur de l'ombrière	120m
Largeur de l'ombrière	23m
Pente de l'ombrière	16,01° (28,70%)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit SANGOSSE
47250 Samazan

Parcelles 000-ZD-56 (21 041m²)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 07' 37" 5 Lat. 44 ° 26' 06" 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Samazan, PPBE des infrastructures de l'État dans le département du Lot et Garonne approuvé le 6 Décembre 2018.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRN (Retrait-Gonflement des argiles) approuvé le 02/02/2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Site Natura 2000 Directive Habitats : "La Garonne" à 3 640m, identifiants FR7200700.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRN (Retrait-Gonflement des argiles).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En fin de vie, l'ombrière sera intégralement démantelée et le terrain sera remis en état (rebouchage des emplacements des fondations de l'ombrière, etc...). L'ensemble des constituants de l'ombrière et des équipements solaires seront évacués et traités par les filières de traitement et de recyclage appropriées dans le respect des normes qui prévaudront alors.
La durée de vie de la centrale est estimée à 30 ans.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nous semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale : L'ombrière sera implantée sur une zone urbanisée de la commune. De plus, un bâtiment d'environ 4 000m² est situé à 22,5m de la construction projetée, et un autre bâtiment de 1 300m² environ, est situé à 19m de la construction projetée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VENDARGUES

le,

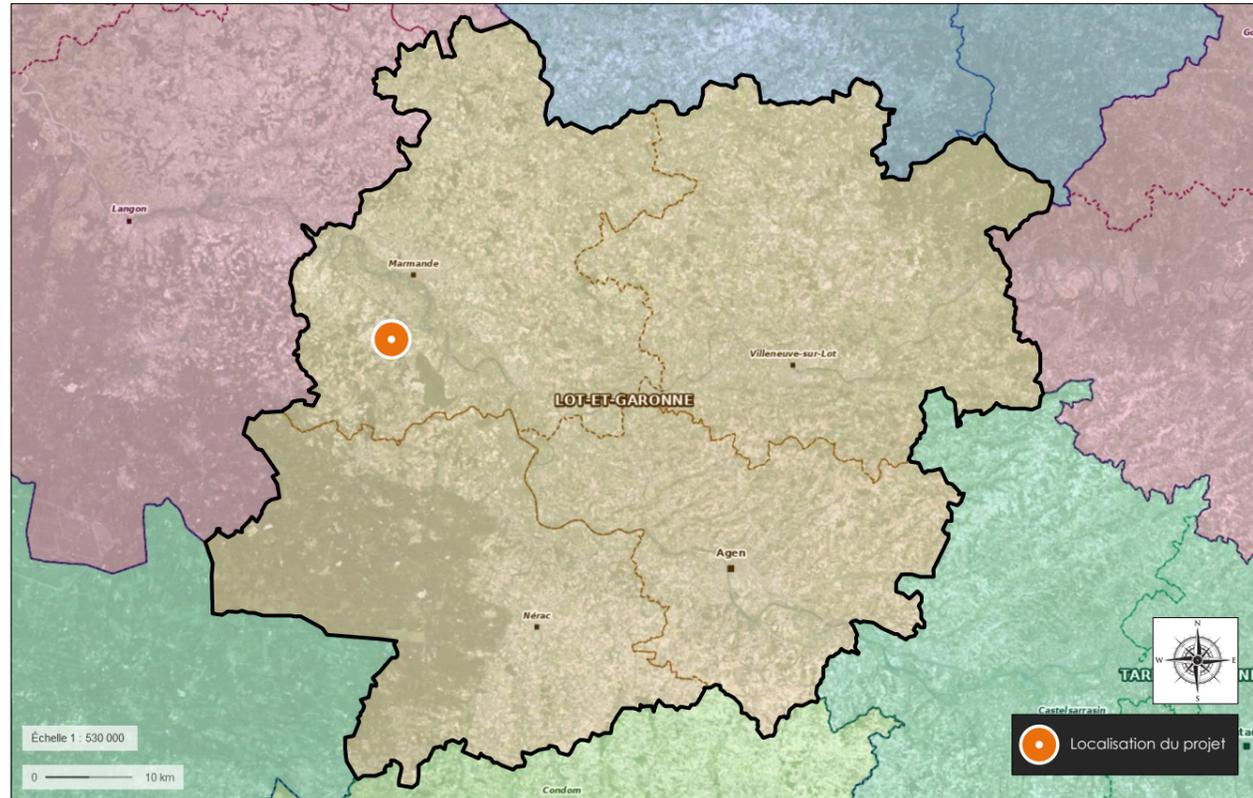
09/01/2020

Signature

P.O.
Adnen Valenza

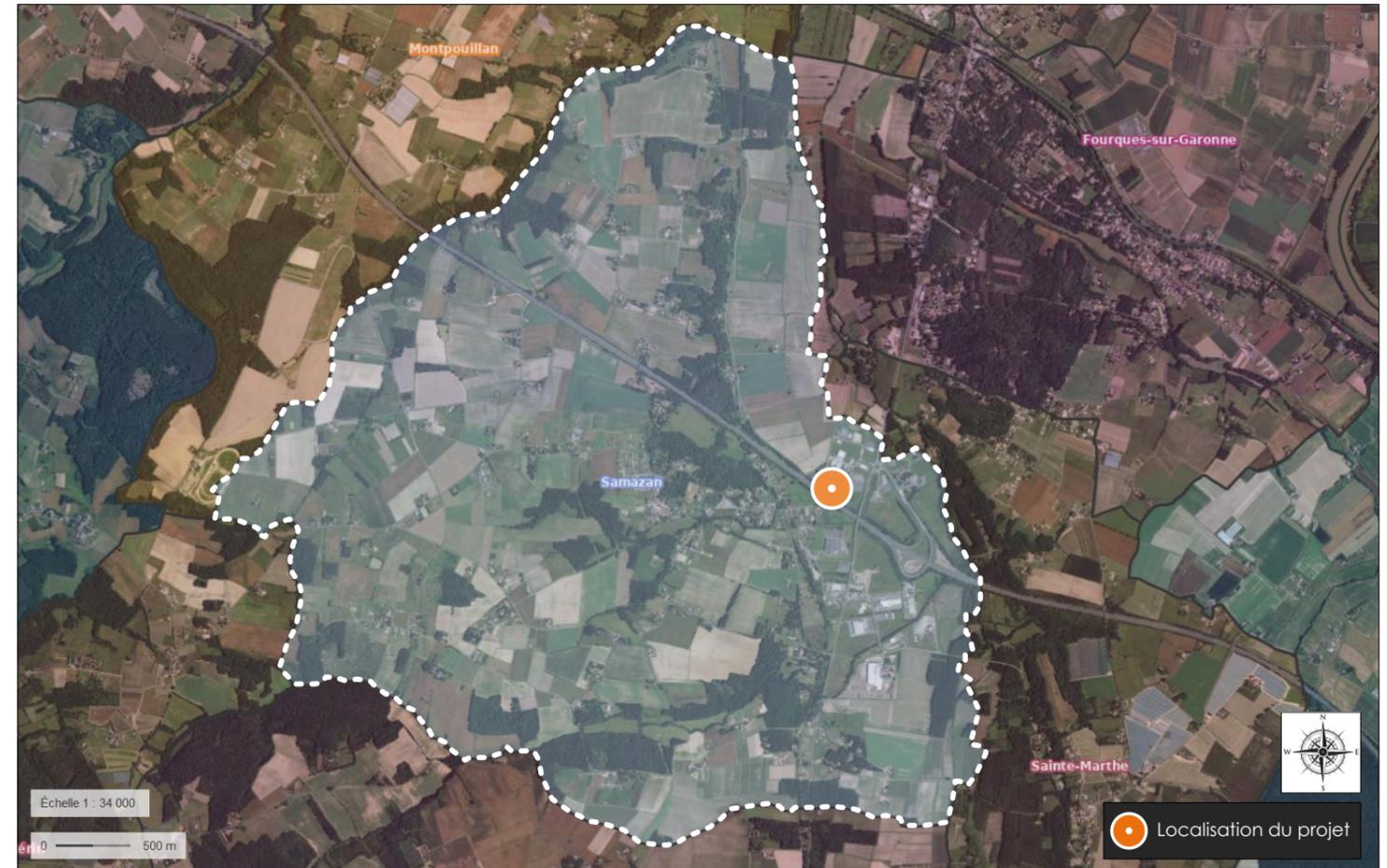

PC1. Plan de situation du terrain

Échelle départementale

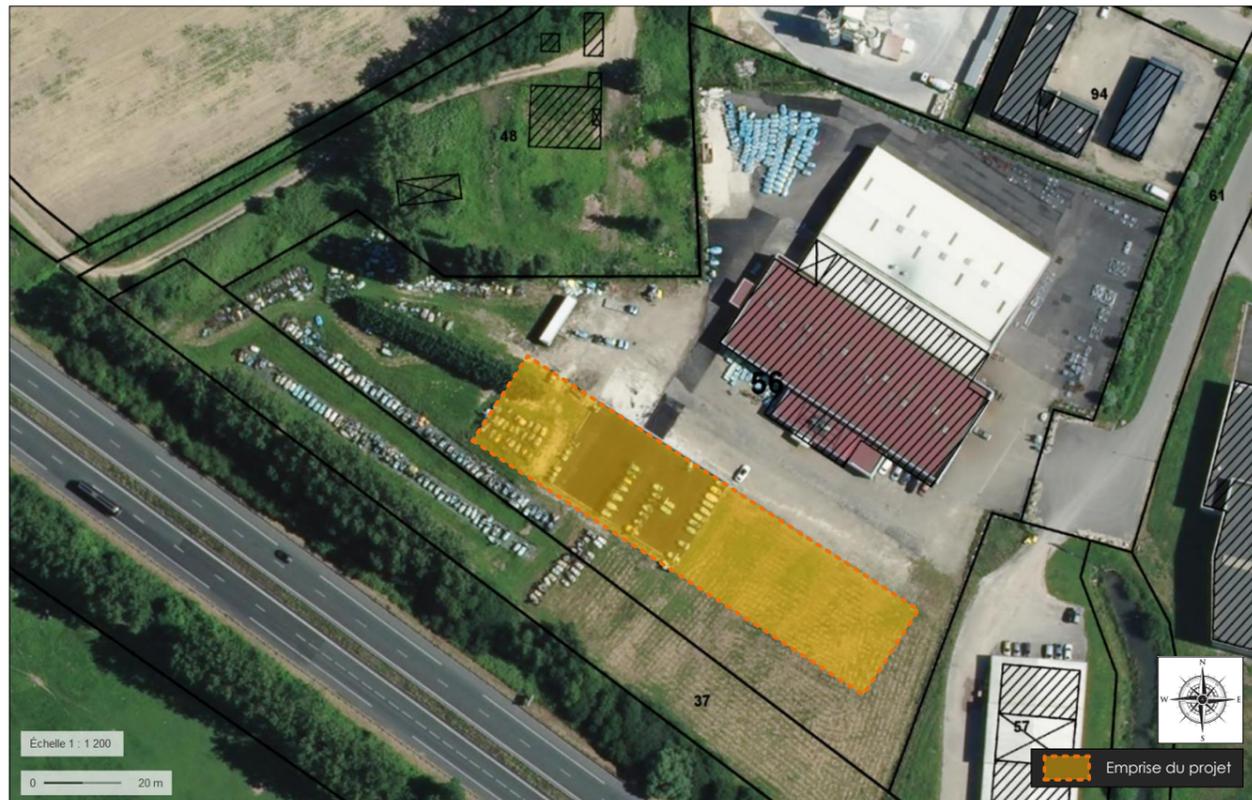


Le projet de construction d'une ombrière sur le site de Pulvérisation S21, avec couverture photovoltaïque, est localisé sur la commune de Samazan (47250), située dans le département de Lot-et-Garonne en région Nouvelle-Aquitaine.

Échelle communale



Échelle locale



L'emprise du projet est représentée en orange sur le plan à l'échelle locale à gauche. Le présent permis de construire traite de la construction d'une ombrière sur le site de Pulvérisation S21. L'ombrière sera ouverte sur ses 4 faces et possèdera une couverture en bac acier de couleur bleu-gris (RAL 5008), sur laquelle seront équipés des panneaux photovoltaïques qui suivront l'orientation et l'inclinaison du pan Sud-Ouest. A noter que l'intégralité de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque sera revendue, il n'y aura pas d'autoconsommation sur site. La centrale photovoltaïque produira annuellement environ 605 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 242 foyers (sur une base de consommation de 2,5MWh d'électricité par an et par foyer).

Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque

47250 Samazan

Maitre d'oeuvre

**GÉNÉRALE
DU SOLAIRE**
ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

Maitre d'ouvrage

GRUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

PC1. Plan de situation du terrain

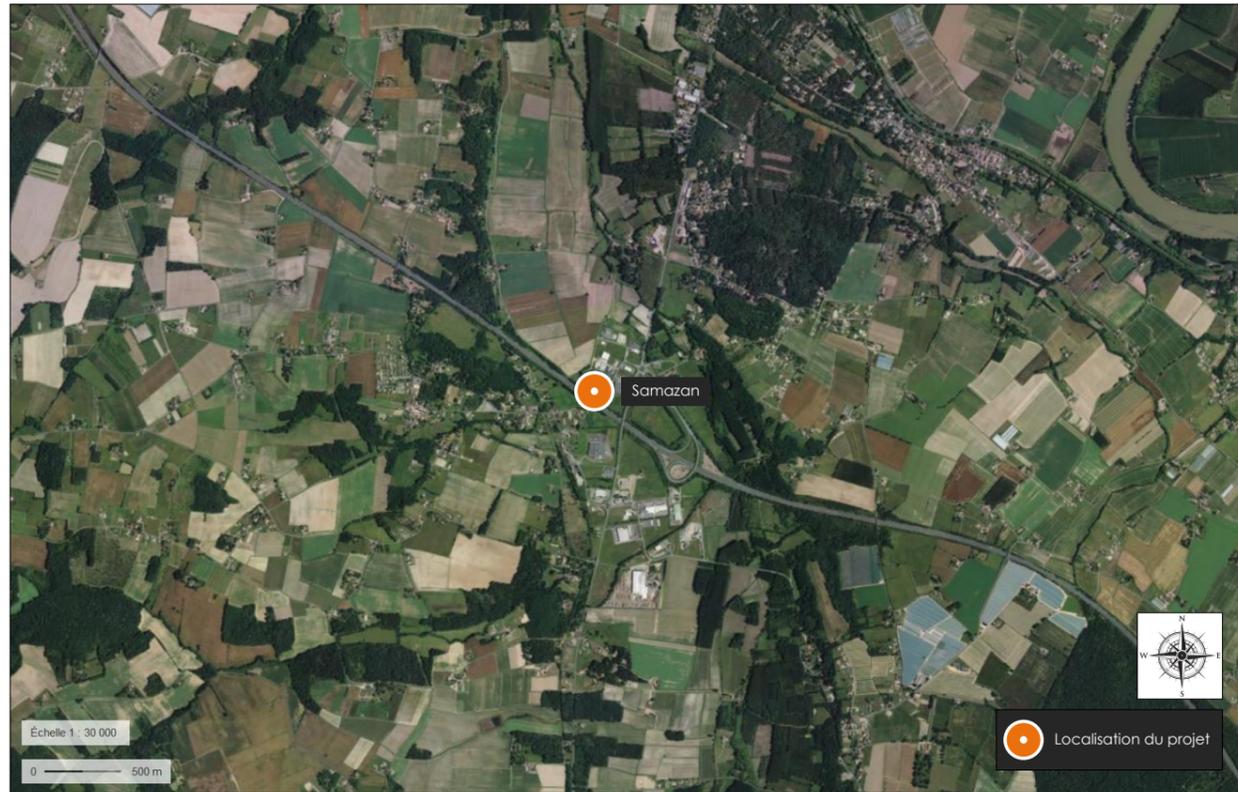
Echelle

06 Janvier 2019

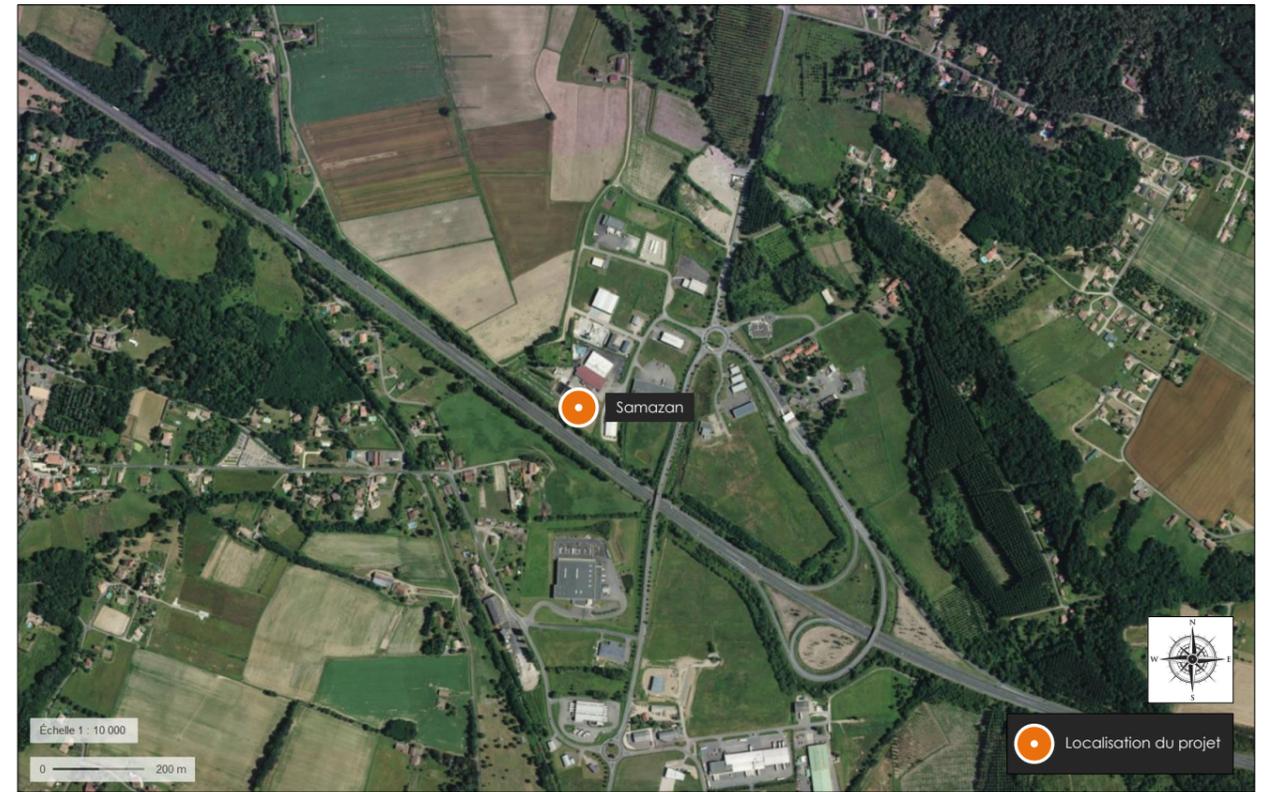
Parcelle 000-ZD-56

PC1. Plan de situation du terrain

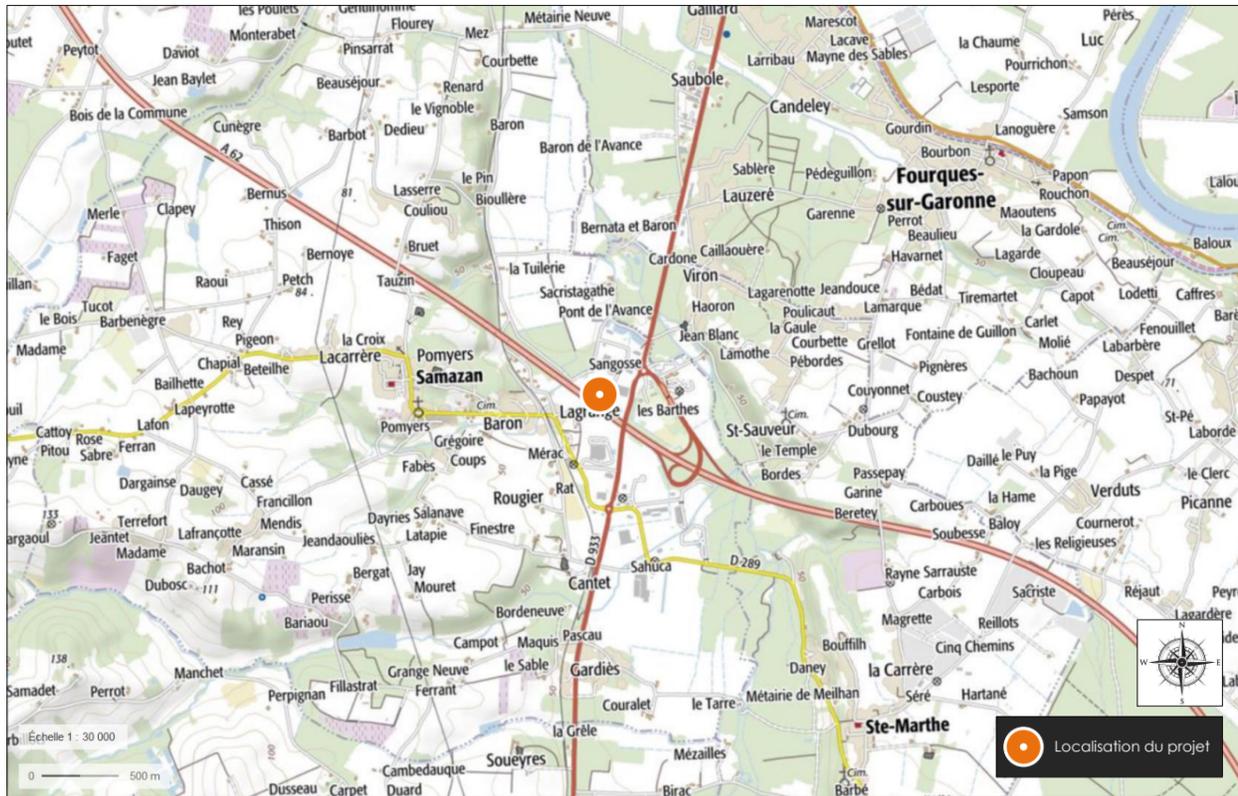
Extrait photographie aérienne (géoportail) 1 : 30000



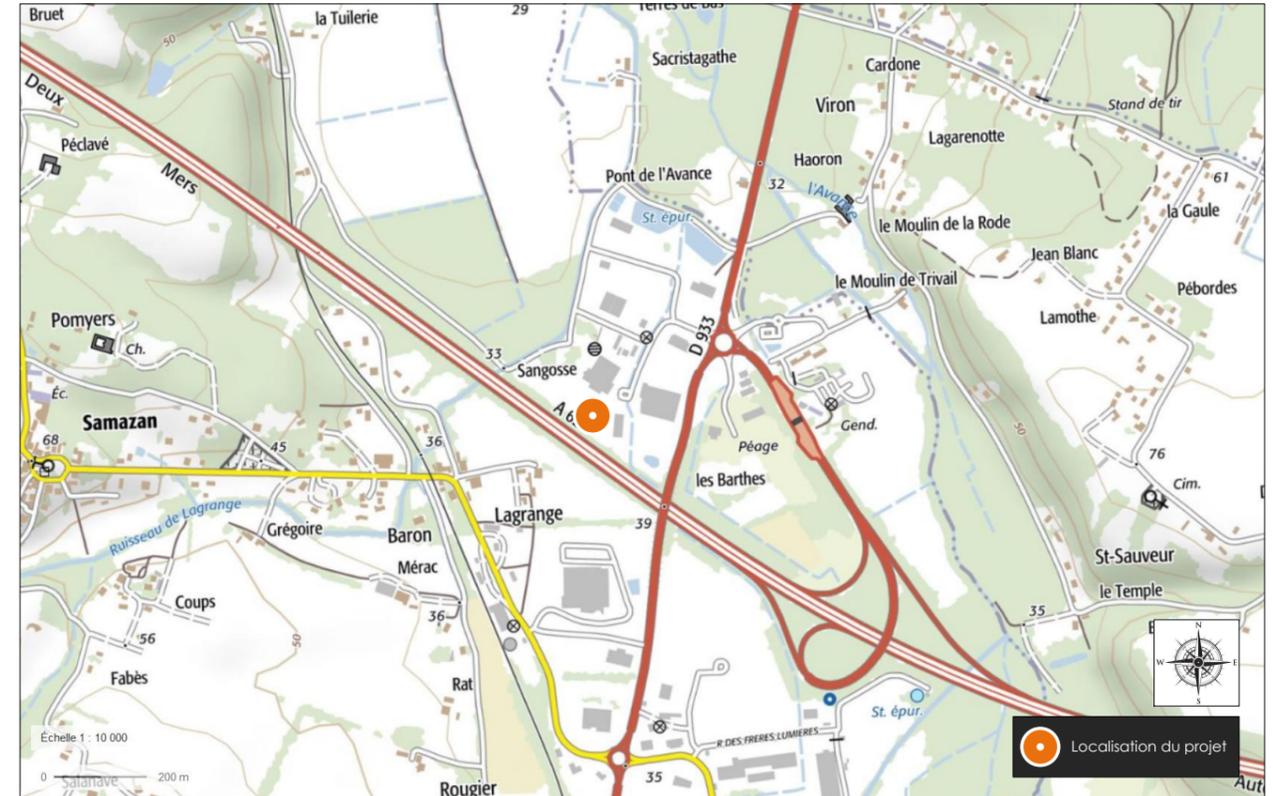
Extrait photographie aérienne (géoportail) 1 : 10000



Extrait carte IGN (géoportail) 1 : 30000



Extrait carte IGN (géoportail) 1 : 10000



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque

47250 Samazan

Maître d'oeuvre

GÉNÉRALE DU SOLAIRE
ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

Maître d'ouvrage

GRUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

PC1. Plan de situation du terrain

Echelle

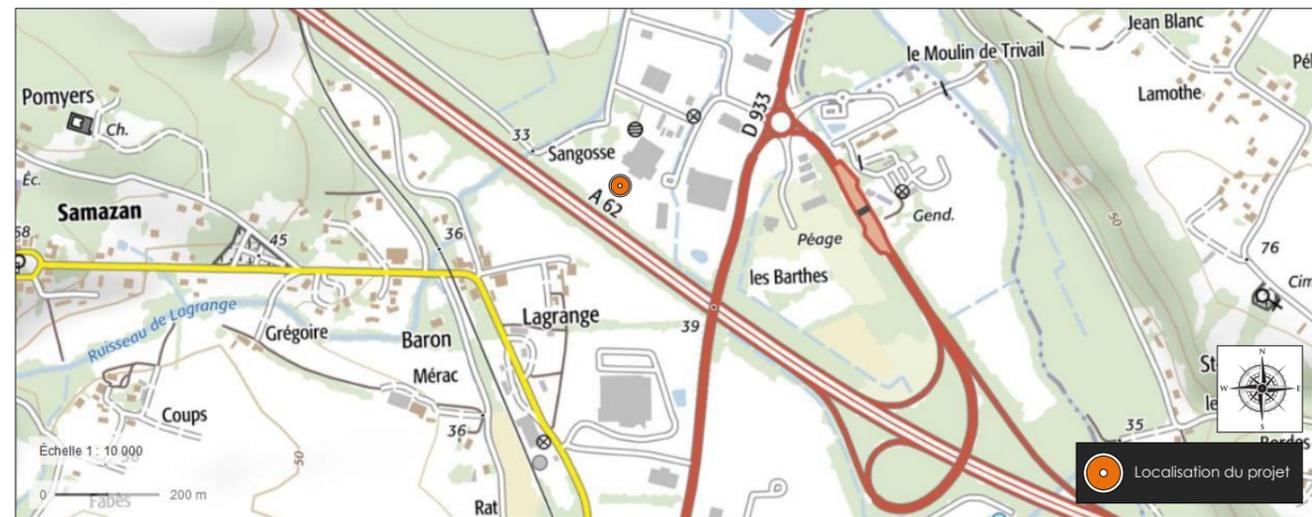
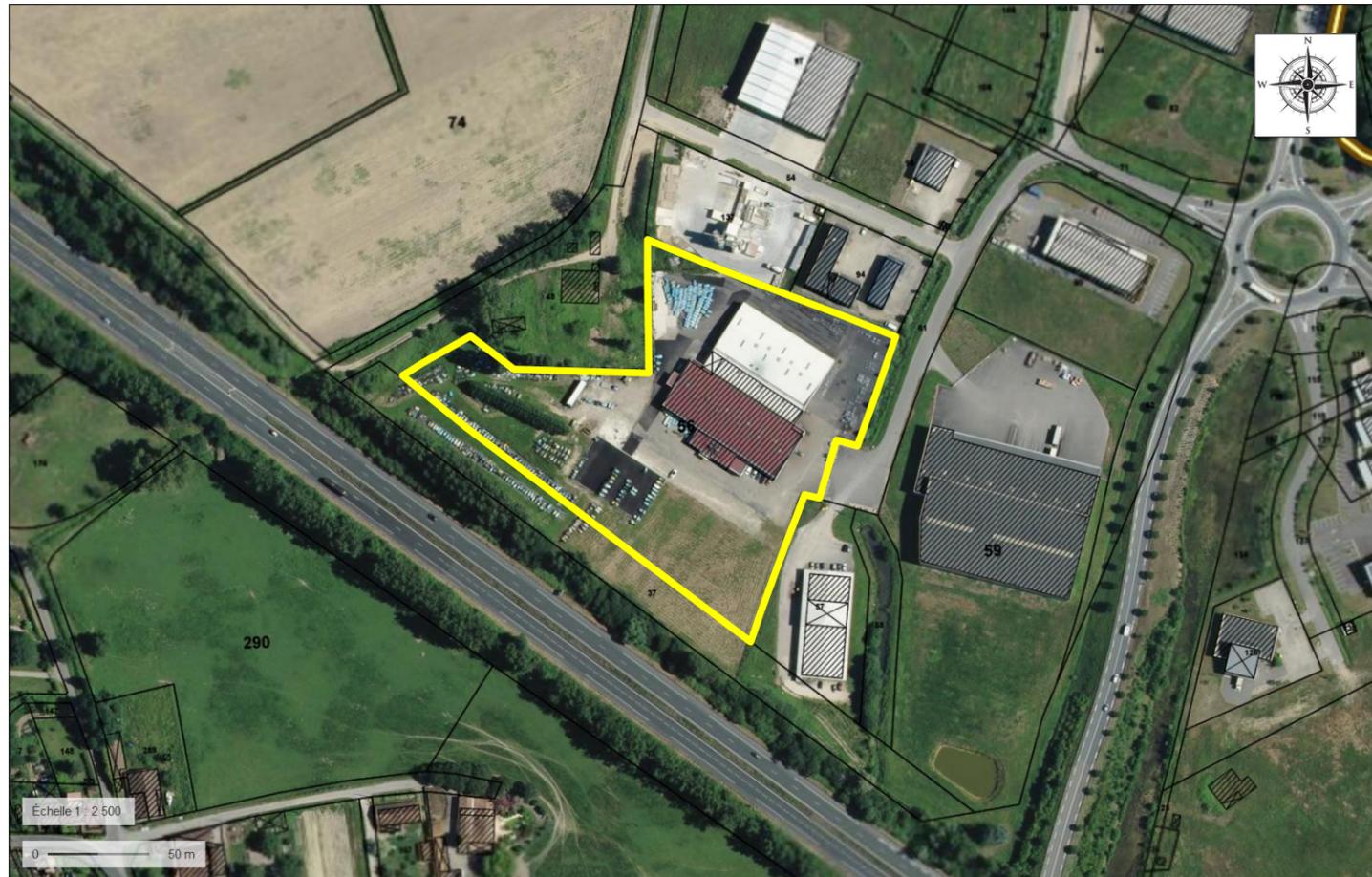
06 Janvier 2019

Parcelle 000-ZD-56

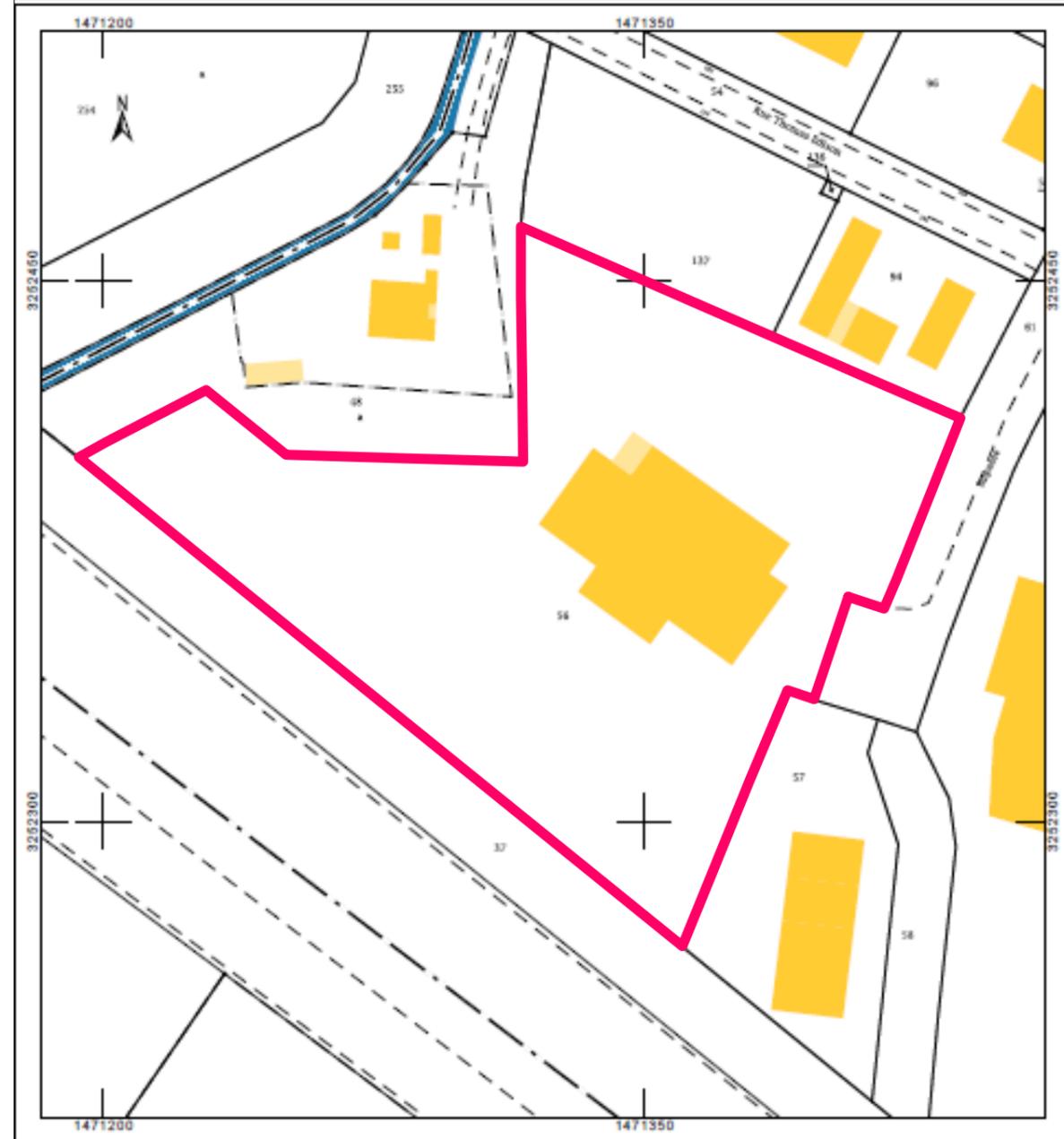
PC1. Plan de situation du terrain Plan cadastral

Adresse et référence cadastrale de la parcelle :

Lieu-dit SANGOSSE, 47250 SAMAZAN (000-ZD-56).
La parcelle possède une surface de 21 041m².



Département : LOT ET GARONNE Commune : SAMAZAN	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre Centre des Finances Publiques 47021 47021 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 89 19 19 -fax pfg-470.agen@dgfp.finances.gouv.fr
Section : ZD Feuille : 000 ZD 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/1500 Date d'édition : 25/11/2019 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque

47250 Samazan

Maître d'oeuvre

GÉNÉRALE DU SOLAIRE
ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

Maître d'ouvrage

GRUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

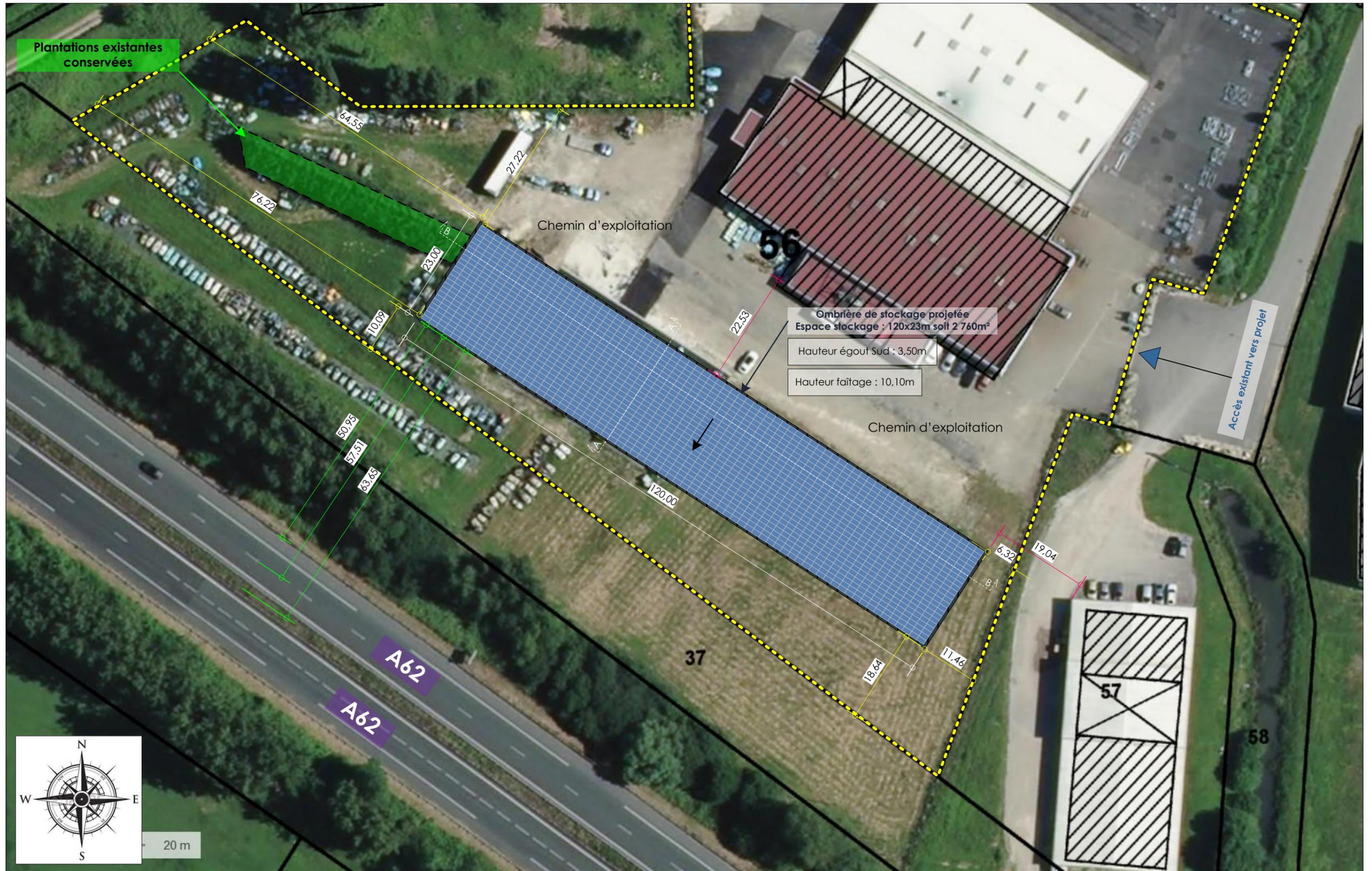
PC1. Plan de situation du terrain

Echelle

06 Janvier 2019

Parcelle 000-ZD-56

PC2. Plan de masse des constructions



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque

47250 Samazan

**Maître
d'oeuvre**

**GÉNÉRALE
DU SOLAIRE**
ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

**Maître
d'ouvrage**

GRUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

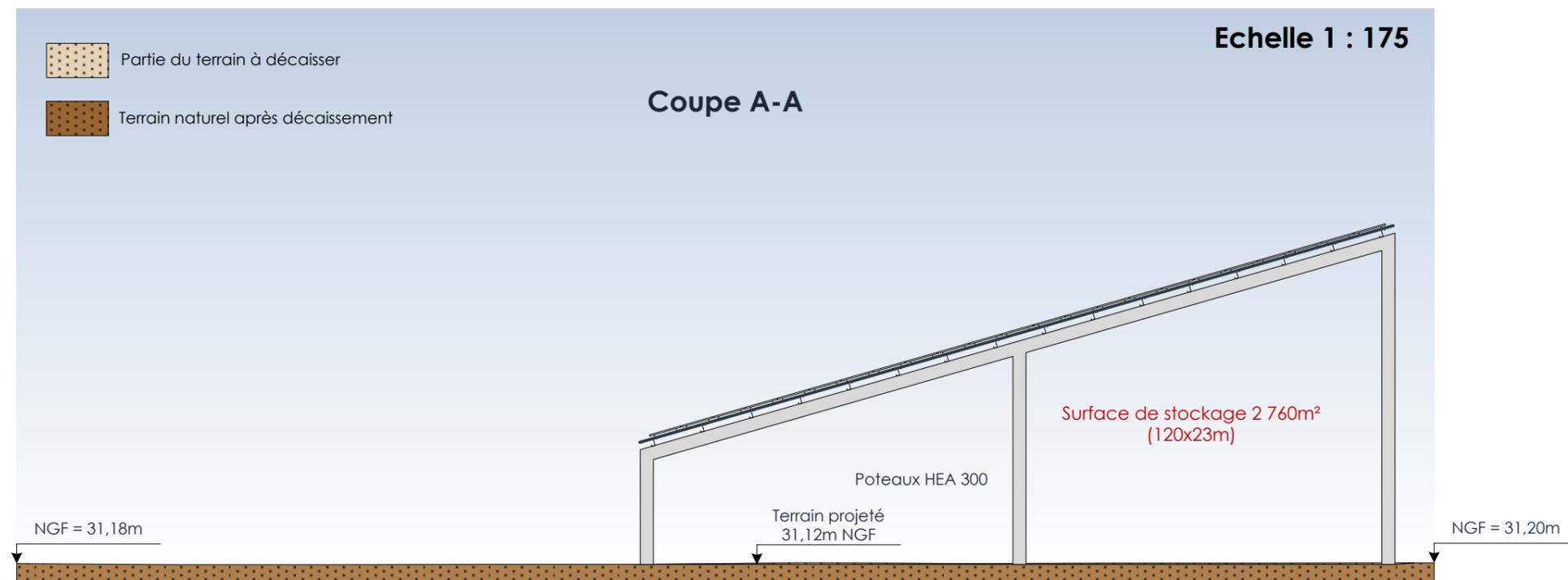
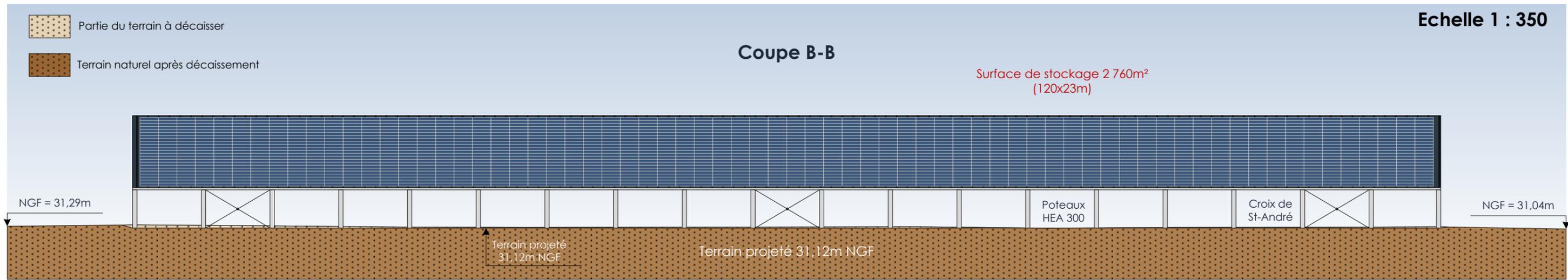
PC2. Plan de masse de la construction

Echelle : 1 : 700

06 Janvier 2019

Parcelle 000-ZD-56

PC3. Plan de coupe



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque	Maître d'oeuvre	 <p>GÉNÉRALE DU SOLAIRE</p> <p>ZAC Via Domitia 210 rue de la Roussataïo 34740 VENDARGUES</p>	Maître d'ouvrage	<p>GROUPE S21 ZAC Marmande Sud 47250, Samazan</p>	PC3. Plan de coupe	06 Janvier 2019	
47250 Samazan					Echelle	Parcelle 000-ZD-56	Page 5/13

PC4. Notice descriptive du projet

Présentation du projet :

Le terrain concerné par la construction est de type urbain. La partie Sud de la parcelle est constituée d'arbres qui empêchent une co-visibilité depuis l'A62. Le reste de la parcelle sert de stockage à divers matériels qui sont à l'air libre.

Un nivellement sera effectué en lieu et place du futur bâtiment. Les fondations ainsi que la structure métallique seront calculées par BET suivant les prescriptions de l'étude de sol.

L'ombrière projetée de 120x23m (2760m²) permettra le stockage de véhicules, dont la majorité est actuellement stockée à l'extérieur.

Les hauteurs de l'ombrière seront : Égout Sud à 3.70m et faitage à 10.30m.

L'ombrière sera ouverte sur l'ensemble des façades.

L'ossature et les poteaux seront métalliques.

La toiture sera réalisée en bac acier métallique nervuré de 75mm et de RAL 5008.

L'ombrière sera orientée 33° Sud-Ouest et la pente de la couverture sera de 16.01° (28.70%).

La toiture sera équipée de 1610 modules photovoltaïques de dimensions 1675 x 992 mm, pour une puissance crête totale de 499,100 kWc.

A noter que les frais de raccordement au réseau de la centrale photovoltaïque seront pris en charge par l'exploitant de la centrale.

Il n'y aura de raccordement ni au réseau d'eau potable ni au réseau d'assainissement public. Seul le raccordement électrique de l'ombrière vers le réseau public sera prévu et réalisé en souterrain.

L'accès, les aires de manœuvres et la végétation existante seront préservés.

Les eaux de pluies seront collectées par chenaux et déversées par DEP et noues drainantes pour ruissellement et infiltration sur terrain naturel.

L'intégralité de la production de la centrale photovoltaïque sera destinée à être revendue. Il n'y aura pas d'autoconsommation sur site.

Risques naturels et technologiques :

Dans le cadre de la prévention des risques naturels et technologiques, les différents aléas présents sur le territoire de la commune de Samazan ont été pris en compte dans l'élaboration du projet.

PPRn : La commune est située dans le périmètre de risque d'un PPRn (Retrait-gonflement des argiles). Cependant, le projet n'est pas situé dans le périmètre du PPRi.

PPRT : La commune n'est pas située dans le périmètre d'un risque technologique.

PPRm : La commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRm.

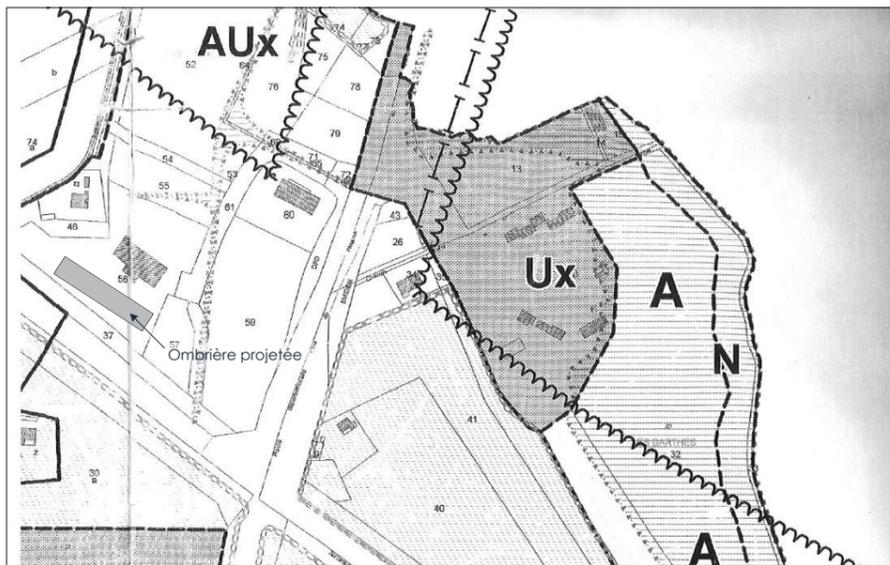
Sismicité : Selon l'article D. 563-8-1 du Code de l'Environnement, la commune dans laquelle se situe le projet est en zone de sismicité 1 (très faible).

Lot-et-Garonne : tout le département zone de sismicité très faible.

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

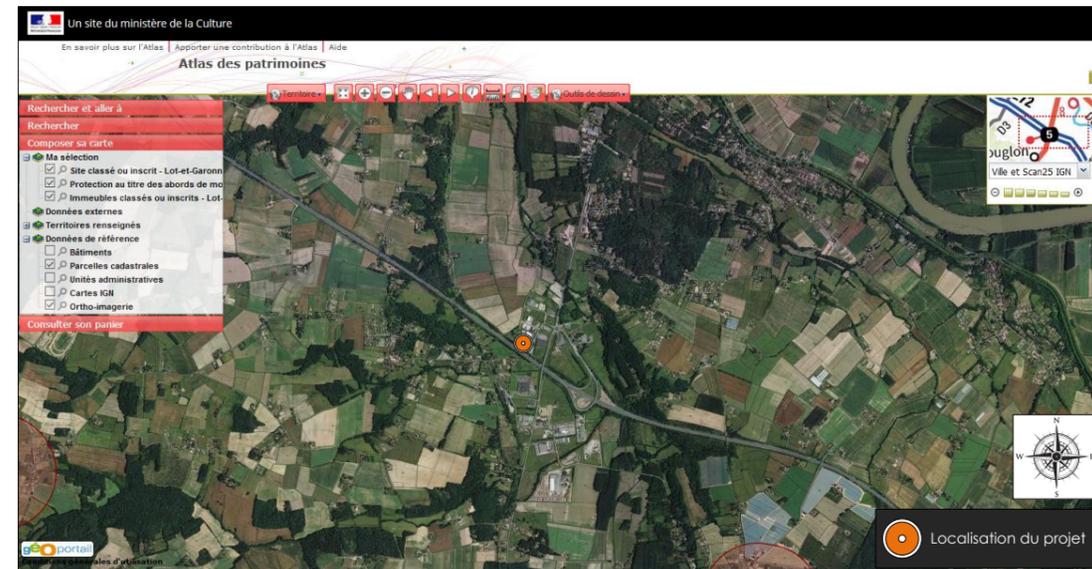
Urbanisme :

Le projet est situé en zone AUx du PLU de la commune de Samazan et respecte les articles AUx-1 à AUx-14 du règlement du PLU de la commune (voir plan ci-dessous).



Patrimoine :

Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection d'un monument historique, classé ou inscrit et n'est pas non plus localisé dans une zone de présomption de prescription archéologique.

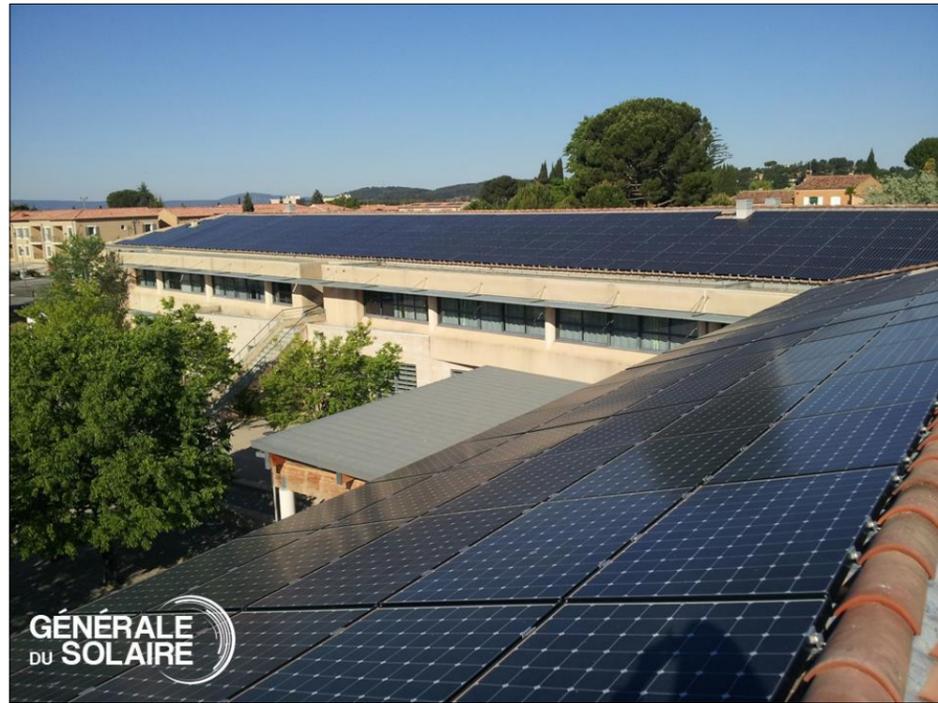


Source : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque	Maître d'oeuvre GÉNÉRALE DU SOLAIRE ZAC Via Domitia 210 rue de la Roussataïo 34740 VENDARGUES	Maître d'ouvrage GROUPE S21 ZAC Marmande Sud 47250, Samazan	PC4. Notice descriptive	06 Janvier 2019	
47250 Samazan			Echelle	Parcelle 000-ZD-56	
Page 6/13					

PC4. Notice descriptive Photos d'une partie de nos réalisations

Vous trouverez ci-dessous quelques photos (à titre d'exemple) de certaines de nos réalisations en ISB (Intégré Simplifié au Bâti) :



Centrale photovoltaïque sur le collège Albert Camus, situé sur la commune de la Tours-d'Aigues dans le Vaucluse



Centrale photovoltaïque sur la cave viticole Coteaux Du Pic, située sur la commune de Valflaunès dans l'Hérault



Centrale photovoltaïque sur le gymnase de la commune de Laragne-Montéglin dans les Hautes-Alpes



Centrale photovoltaïque sur l'usine Furstplast, située sur la commune de Fourques dans le Gard



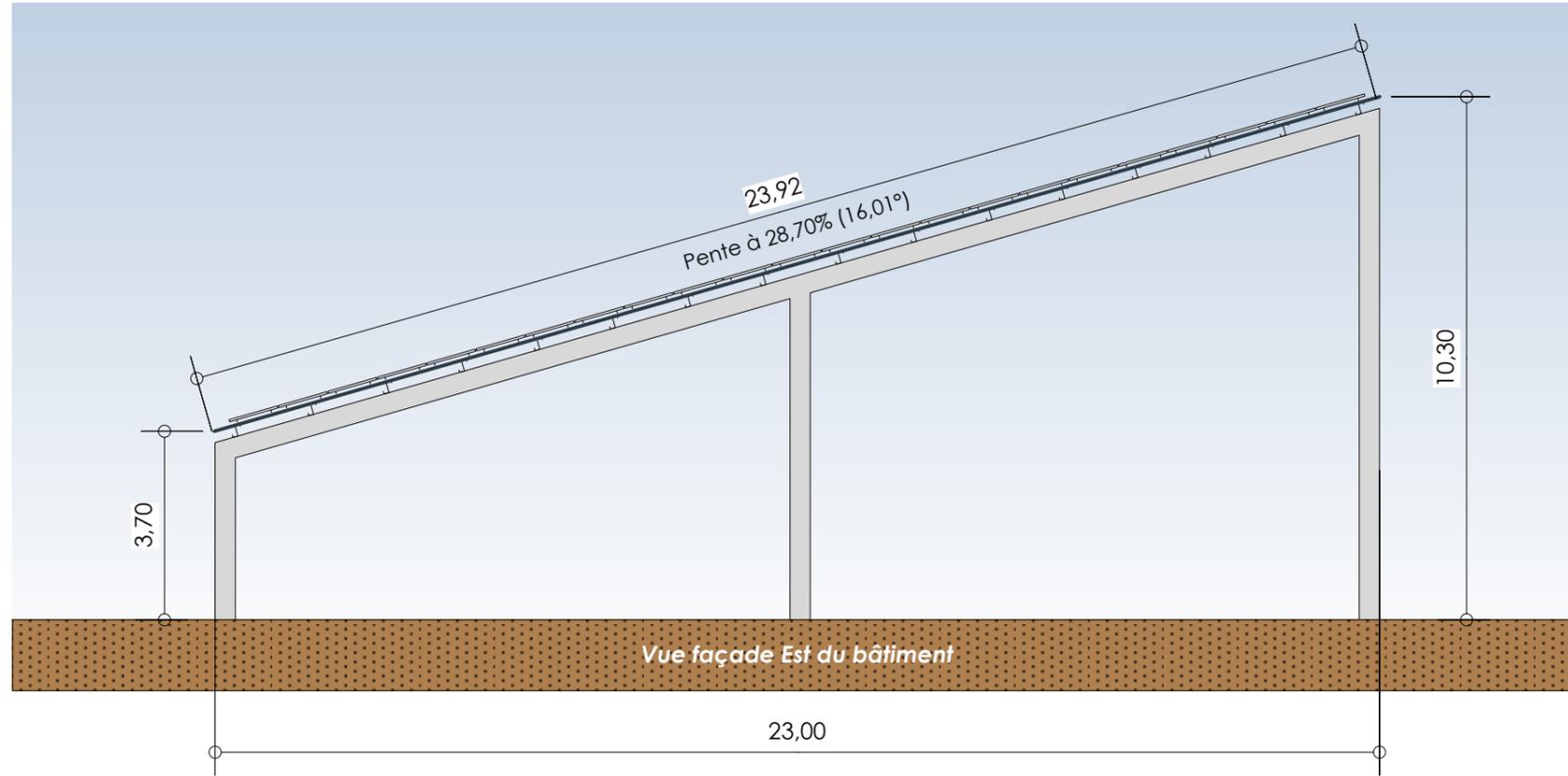
Centrale photovoltaïque sur un manège équestre, situé sur la commune de St-Clément-sur-Durance dans les Hautes-Alpes



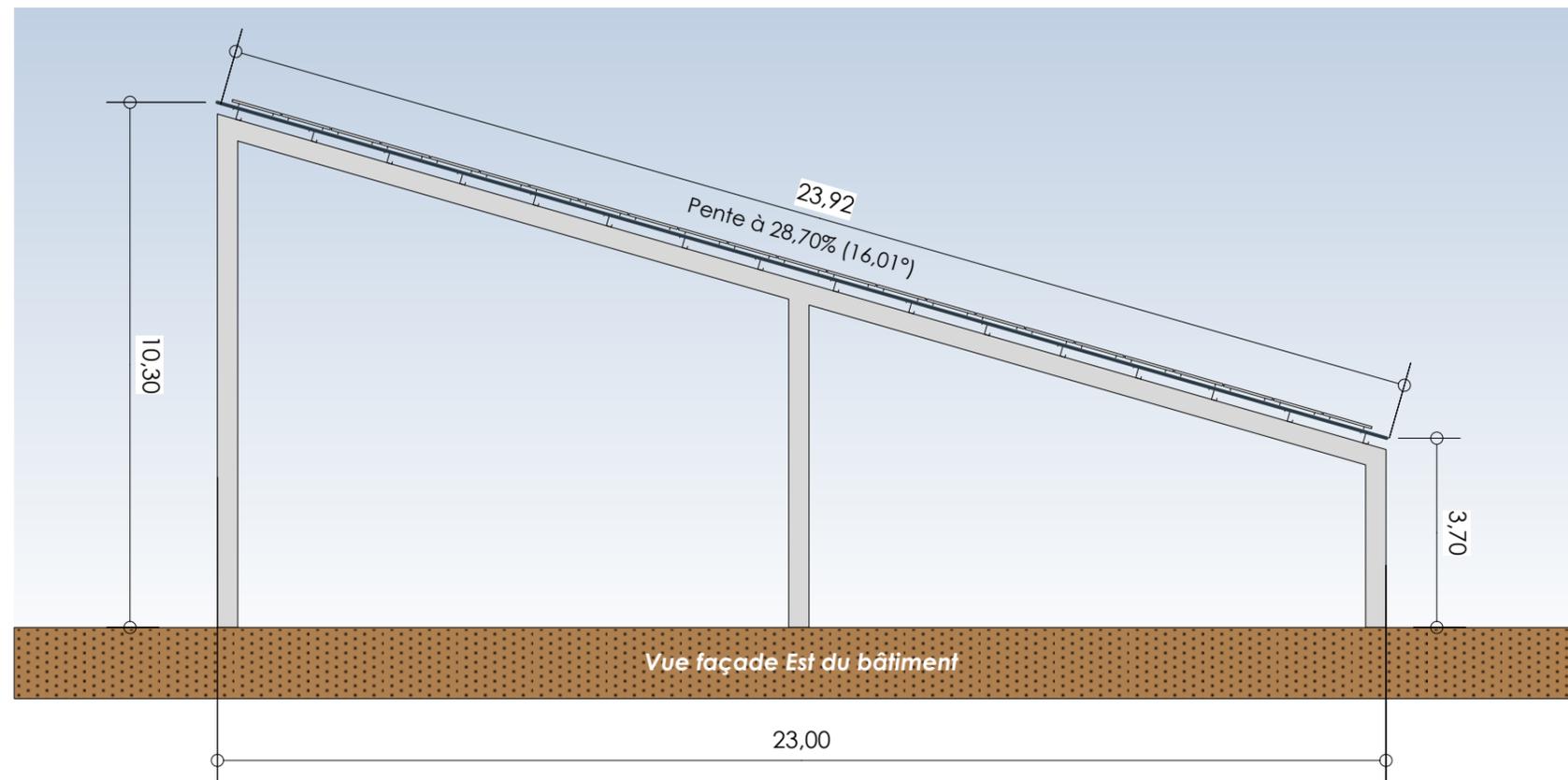
Centrale photovoltaïque sur un hangar agricole, situé sur la commune de Roquevidal dans le Tarn

Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque	Maître d'oeuvre	 ZAC Via Domitia 210 rue de la Roussataïo 34740 VENDARGUES	Maître d'ouvrage	GROUPE S21 ZAC Marmande Sud 47250, Samazan	PC4. Notice descriptive	06 Janvier 2019	
47250 Samazan					Echelle	Parcelle 000-ZD-56	Page 7/13

PC5. Plan des façades



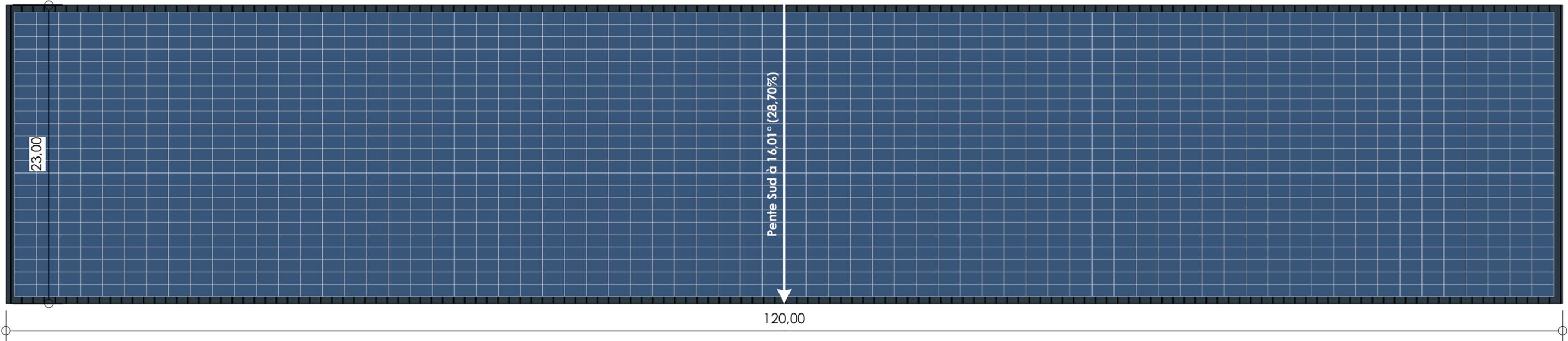
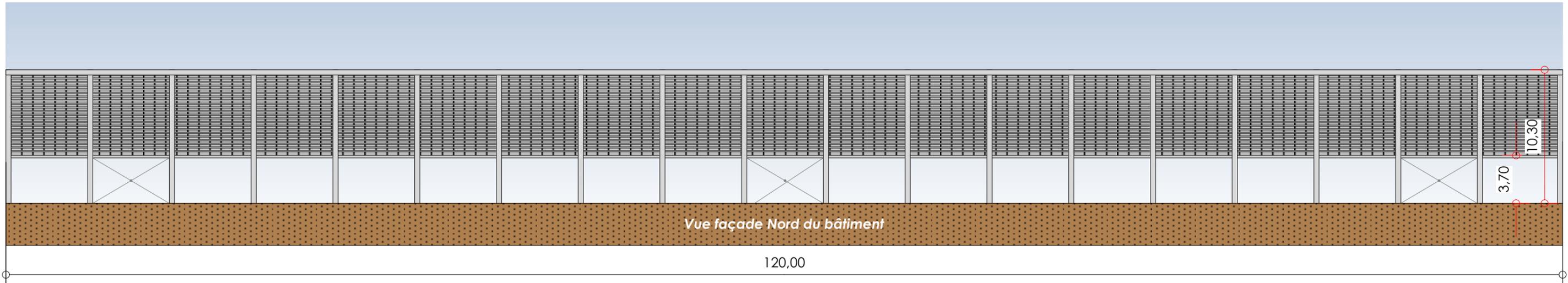
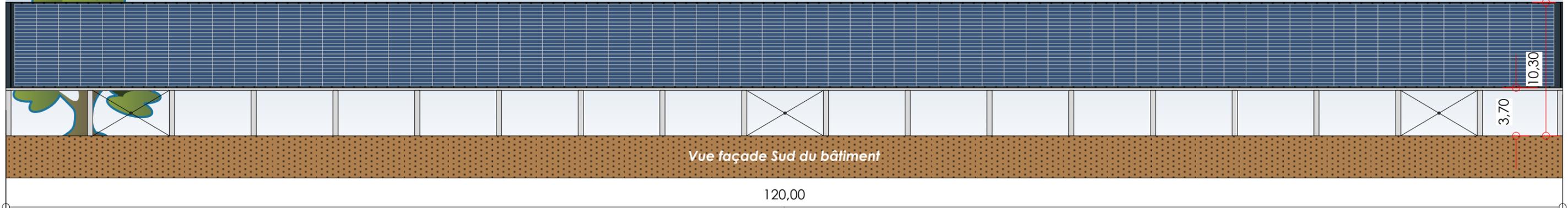
-  Bac-acier couleur bleu-nuit (RAL 5008)
-  Module photovoltaïque
-  Face arrière de la couverture en bac acier



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque	Maître d'oeuvre  ZAC Via Domitia 210 rue de la Roussataïo 34740 VENDARGUES	Maître d'ouvrage GROUPE S21 ZAC Marmande Sud 47250, Samazan	PC5. Plan des façades et de la toiture Echelle 1 : 130	06 Janvier 2019	
47250 Samazan				Parcelle 000-ZD-56	Page 8/13

PC5. Plan des façades et de la toiture

Bac-acier couleur bleu-nuit (RAL 5008)
 Module photovoltaïque
 Face arrière de la couverture en bac acier



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque	Maître d'oeuvre	 ZAC Via Domitia 210 rue de la Roussataïo 34740 VENDARGUES	Maître d'ouvrage	GROUPE S21 ZAC Marmande Sud 47250, Samazan	PC5. Plan des façades et de la toiture	06 Janvier 2019	
47250 Samazan					Echelle 1 : 300	Parcelle 000-ZD-56	
							Page 9/13

PC6. Document graphique du projet inséré dans son environnement



Vue avant insertion

Construction d'une ombrière équipée d'une
couverture photovoltaïque

47250 Samazan

**Maître
d'oeuvre**

**GÉNÉRALE
DU SOLAIRE**

ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

**Maître
d'ouvrage**

GROUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

PC6. Document graphique du projet
inséré dans son environnement

Echelle

06 Janvier 2019

Parcelle 000-ZD-56

PC7. Photographie dans l'environnement proche



Construction d'une ombrière équipée d'une
couverture photovoltaïque

47250 Samazan

**Maître
d'oeuvre**

**GÉNÉRALE
DU SOLAIRE**
ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

**Maître
d'ouvrage**

GRUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

PC7. Photographies dans
l'environnement proche

Echelle

06 Janvier 2019

Parcelle 000-ZD-56

PC8. Photographie dans l'environnement lointain



Construction d'une ombrière équipée d'une couverture photovoltaïque

47250 Samazan

Maitre
d'oeuvre

**GÉNÉRALE
DU SOLAIRE**
ZAC Via Domitia
210 rue de la Roussataïo
34740 VENDARGUES

Maitre
d'ouvrage

GRUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

PC8. Photographies dans
l'environnement lointain

Echelle

06 Janvier 2019

Parcelle 000-ZD-56

Signatures

Architecte

Maitre d'ouvrage

Construction d'une ombrière équipée d'une
couverture photovoltaïque

47250 Samazan

**Maître
d'oeuvre**



**Maître
d'ouvrage**

GROUPE S21
ZAC Marmande Sud
47250, Samazan

Signatures

06 Janvier 2019

Echelle

Parcelle 000-ZD-56